

L'ACTU DE LA TRANSITION DU TERRITOIRE

Décembre 2023



➤➤➤ FRESQUE SUR LA BIODIVERSITÉ

Pilier 3, objectif n°13 : Valoriser la biodiversité et les milieux naturels

Une fresque a été réalisée par l'artiste IKSTE à proximité de Tignespace ayant pour inspiration la **Réserve nationale de la Grande Sassièr** : Edelweiss, marmotte, bouquetin, gypaète barbu, massif de la Grande Sassièr recouvre désormais partiellement la façade de l'unité touristique !

À découvrir dès maintenant !

➤➤➤ ZÉRO FAMILLE EN ATTENTE : OBJECTIF ATTEINT

Pilier 2, action n°35

En 2022, plus de 30 familles étaient en attente d'un mode de garde pour leur enfant de moins de 3 ans.

Depuis la création de la crèche municipale, venant compléter l'offre associative et privée, **tous les enfants disposent à ce jour d'un accueil !**

"Zéro famille en attente" était l'un des objectifs de la stratégie d'ici 2030.

Cet objectif a été atteint dès 2023 !

Merci aux équipes de la petite enfance qui œuvrent au quotidien pour accueillir les petits Tignards dans les meilleures conditions !

DES PANNEAUX SOLAIRES EN ALTITUDE <<<

Pilier 4, action n°91

Cet automne, environ 270 m² de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés au niveau de la **gare d'arrivée du télécabine de Tovièr**, à plus de 2600 mètres d'altitude, pour une production instantanée de **57kW**.

Ce projet a été initié par la STGM : une partie de la production est autoconsommée pour alimenter les bâtiments liés à la télécabine, le **surplus de production est redirigé dans le réseau**.



➤➤➤ LA CARTE TIGNES AVANTAGES SUR VOTRE TÉLÉPHONE

Pilier 2, action n°44



Nouveauté 2023 : la carte est en format dématérialisé.

Cette carte est gratuite et permet aux **personnes résidant ou travaillant à Tignes** de bénéficier de **réductions et/ou d'avantages dans les différents commerces partenaires.**

Elle est valable pour une durée d'un an, du 01/10 au 30/09 de l'année suivante.

Inscriptions ici :

mairie-tignes.fr/89-carte-tignes-avantages.htm

ACTIONS SOCIALES <<<

Pilier 2, action n° 29

Dispositif coup de pouce, soutien financier pour la restauration et le transport scolaire, le périscolaire, l'accueil de loisirs ou encore les aides aux seniors ou toutes personnes en difficulté...

Le Centre Communal d'Actions Sociales a concocté pour 2023 un large dispositif d'accompagnement. Le règlement des aides a été adopté au 1er janvier 2023.

Pour plus d'informations :

<https://www.mairie-tignes.fr/26-pole-social-de-tignes.htm>

N'hésitez pas à vous rapprocher des agents du CCAS pour toute précision.



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS UNE TROISIÈME FLEUR POUR TIGNES !

La commune a eu l'immense surprise et joie d'apprendre son classement en 3ème fleur !

Le jury a eu un coup de cœur pour le territoire et les actions engagées en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Le classement est valable pour 5 ans !

Un grand bravo à toutes les équipes de Tignes qui se sont mobilisées sur ce projet.

➤➤➤ RENFORCEMENT DE L'OFFRE MOBILITÉ

Pilier 4, action n°74

Pour cette nouvelle saison, l'offre de mobilité se renforce encore pour les travailleurs de Tignes qui résident en vallée avec des tarifs toujours plus avantageux.

Les nouveautés :

- **une seconde navette pour l'étalement des départs et des retours**
- **des abonnements au mois ou à la saison.**

La consultation des horaires et les réservations se font en ligne sur la plateforme : bus-tignes.altibus.com

Un plus pour notre environnement et notre pouvoir d'achat !

